

Le petit cinéma de Gouy-Saint-André verrait bien son avenir en 3D

vendredi 20.08.2010, 05:09 - La Voix du Nord



Fabrice Delcuse, adjoint à la culture, veut prévenir la disparition de la nouvelle salle de cinéma de Gouy avant qu'il ne soit trop tard.

| ON EN PARLE |

Y'a pas que les grands, les petits aussi ont le droit d'exister. C'est un peu le message de Fabrice Delcuse, ...

adjoint à la culture de Gouy-Saint-André, qui gère la salle de cinéma de la commune. Créée il y a un an dans la salle paroissiale du village transformée en salle culturelle, elle accueille une séance par mois et organise des projections pour les scolaires. Un petit cinéma qui cartonne déjà, avec une soixantaine de spectateurs en moyenne par séance.

Mais son fabuleux destin naissant voit déjà arriver une zone d'orages : le passage des grandes salles de cinéma au numérique inquiète les petites comme celle de Gouy, qui craignent de disparaître faute d'avoir les moyens de suivre le train de la technologie en marche. Et Fabrice Delcuse craint de ne pas pouvoir suivre les désirs du public dans les prochaines années. « Ça ne va pas se faire d'un coup, mais il va y avoir de plus en plus de films en 3D, que nous ne pourrons plus projeter. Les gens ne vont pas venir les voir ici en 2D s'ils les ont déjà vus en 3D ailleurs... » Il faut savoir que l'association lilloise de cinéma itinérant qui projette les films, Ciné Ligue, ne peut obtenir des copies que trois semaines après leur sortie en salles. « C'est pour

éviter la concurrence déloyale, les tarifs de nos projections sont très bas », précise Fabrice Delcuse.

Et même si Avatar, en 2D, a rempli la salle de Gouy lors de son unique projection dans le village, c'est la diversité culturelle qui est en jeu, selon l'association. Avec les grandes salles équipées en numérique et les petites toujours à l'âge de la pellicule, le scénario promet d'être triste pour ces dernières : moins de choix, une programmation moins attrayante, et à terme... la mort. D'où le soutien de Fabrice Delcuse à l'association Ciné Ligue, qui a lancé une pétition « pour l'accession de toutes les salles au numérique ». Elle défend l'idée de la création d'un fonds de mutualisation pour financer l'équipement numérique de toutes les salles -un projecteur numérique coûte environ 80 000 E- en en faisant supporter une partie aux distributeurs. Le Centre national de la cinématographie (CNC) avait lancé cette idée, rejetée par l'autorité de la concurrence. La pétition veut relancer le débat, elle a été envoyée aux professionnels en France pour une concertation. À ce jour, elle affiche plus de 1 370 signatures. • A. F.

 Partager : S'abonner :